

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

AMENDEMENT

N ° AS968

présenté par

Mme Reid Arbelot, Mme Bourouaha, M. Maillot, M. Monnet, Mme Faucillon, Mme K/Bidi,
Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maurel, M. Tjibaou, M. Brugerolles, M. Peu, M. Bénard, M. Nadeau,
M. Sansu, M. Castor et M. Rimane

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 45, insérer l'article suivant:

<p>Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de financement de la sécurité sociale.</p>
